



## COMITE DE DIRECTION

### PROCES VERBAL n° 16 Rectificatif

Réunion du 17 mars 2025 à 18 h à Étoutteville

#### Membres présents

Régis BETHENCOURT, Laurent DURECU, Jean-Yves JULIEN, Jean-Claude LEROY, Jean LIBERGE, Antoine LOUET, Denis PREVEL, Philippe DAJON, Mickaël BUNEL

#### Assistent à la réunion

Annaëlle VIVET, Lucie LENORMAND, Paul MAISON (Stagiaire)

**Absents excusés** Charlotte CANU, Issa COULIBALY, Patrick COQUELET et Nourredine BOUHLAGHEM, Alexis BELHACHE, Madani FERHATI.

#### Demande de renouvellement de l'agrément service civique.

Lucie LENORMAND, responsable politiques publiques DFMS, expose aux membres du comité directeur le détail de l'ensemble de ses missions : service civique, lutte contre les violences, la radicalisation et le séparatisme, les subventions publiques.

Lucie nous expose plus en détail les points relatifs à ses missions dans le cadre de l'intermédiation :

- Ecriture et animation de la politique d'intermédiation.
- Rédaction et validation des contrats, des outils de suivis...
- Soutien et accompagnement dans la gestion quotidienne des volontaires.
- Contrôle dans les clubs : 1rdv par saison.
- Organisation des formations obligatoires pour les volontaires
- Gestion des problématiques.

Courriel : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2, rue Bellanger 76190 Yvetot

- Suivi administratif et financier.
- Relation avec les institutions partenaires : SDJES76 et Agence Nationale du Service Civique.

Lucie nous détaille la structure de l'agrément d'intermédiation, besoins humains, financiers... Après cet exposé, les membres du Comité Directeur se sont prononcés à l'unanimité pour la demande de renouvellement de l'agrément Service Civique pour une durée de trois ans.

\*\*\*\*\*

Les décisions ci-dessus du Comité Directeur sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale D'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

\*\*\*\*

Le Président du DFSM

Le Secrétaire Général

**M JULIEN Jean-Yves**



**M LEROY Jean-Claude**

